

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JARRET

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de JARRET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange MUR, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

VOTES

Nombre de conseillers présents : 11

Pour : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2021

Abstention : 0

Date d'affichage de la présente délibération : 15/04/2021

Présents : MM. MUR Ange, ALCANTARA Matthias, Mme CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole, ANEROT Philippe, CARRERE Raymond, DIAS Francis, PETERLE Yannick JOANNY Laurent, RODRIGUEZ AFONSO Manuel, OTT Jérémy, MILAN Stéphane.

Absents excusés : Néant

Monsieur Francis DIAS est élu secrétaire de séance.

OBJET : Compte administratif 2020 du budget annexe, lots à bâtir. 2020-DE-012

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par MUR Ange après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellé | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés | | 18 005.00 | | | | 18 005.00 |
| Opérations exercice | 24 309.34 | 6 304.34 | 25 456.51 | 25 456.51 | 49 765.85 | 31 760.85 |
| Total | 24 309.34 | 24 309.34 | 25 456.51 | 25 456.51 | 49 765.85 | 49 765.85 |
| Résultat de clôture | | | | | | |
| Restes à réaliser | | | | | | |
| Total cumulé | | | | | | |
| Résultat définitif | | | | | | |

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Fait et délibéré à Jarret, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Carole CAZENAVETTE-MARTINEZ 2^{ème} adjointe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le.....et publié ou notifié le